



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Maroc

Question au Gouvernement n° 654

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, pour le groupe UMP.

M. Alain Joyandet. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, la semaine dernière, vous avez effectué un déplacement au Maghreb pour vous entretenir de la lutte contre le terrorisme avec vos homologues marocain, algérien et tunisien.

Votre visite est intervenue au lendemain des attentats de Casablanca, qui ont fait quarante et un morts, dont trois Français. Huit personnes viennent récemment d'être interpellées dans la région de Lyon dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Djerba. Ces récents attentats illustrent la grande nécessité pour les Etats de travailler ensemble pour combattre le terrorisme.

Monsieur le ministre, les échanges de vues que vous avez eus avec les responsables du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie vous ont-ils permis de constater une volonté commune de coopération contre le terrorisme ?

Monsieur le ministre, les Français vous font confiance. (*« Non ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Maxime Gremetz. Pas la majorité d'entre eux !

M. Alain Joyandet. Ils apprécient votre détermination, votre juste fermeté et saluent vos résultats en matière de sécurité intérieure.

Mme Martine David. Ça se dégrade !

M. Alain Joyandet. S'agissant du terrorisme, pouvez-vous nous dire quelles seront les grandes lignes d'une coopération internationale renforcée ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Je pense que l'on peut évoquer le sujet sans esprit de polémique (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), ne serait-ce que pour la mémoire des victimes, qu'elles soient françaises ou non et eu égard à la parfaite dignité avec laquelle l'ensemble des Marocains, en dépit des grandes difficultés auxquelles ils ont été confrontés, ont accueilli la nouvelle des attentats, qui fut pour eux un traumatisme .

Et ce traumatisme ne fut pas simplement causé par l'attentat, les morts et les blessés, mais aussi par les méthodes, car jamais le Maroc n'avait connu d'actes de Kamikazes.

Le traumatisme est réel pour tous les Marocains et pour tous ceux qui, parmi nous, connaissent le Maroc et considéraient ce pays comme un havre de paix.

La France a envoyé quatorze policiers de la police scientifique pour aider les Marocains à trouver les coupables. Les premiers éléments de l'enquête, rassemblés par les services marocains, ont permis de disposer d'indices

concordants et nombreux, qui témoignent de la similarité de l'attentat de Casablanca et d'autres attentats commis par Al-Qaida. Les services marocains ont communiqué aux services français l'ensemble des renseignements disponibles et ont apporté leur collaboration totale et complète.

Certains, à l'extérieur du Maroc - et nous avons été nombreux à trouver que c'était injuste - doutaient de la volonté du gouvernement marocain de lutter avec la même force contre le terrorisme. Or cette volonté est sans faille et elle se traduira par un besoin de collaboration non seulement avec des pays comme la France, mais également, ce qui est nouveau, avec des pays voisins du Maroc, dont l'histoire n'a pas toujours été facile - je pense à l'Algérie et à la Tunisie.

L'objectif est d'essayer de créer en Méditerranée occidentale un espace de sécurité. C'est ce que nous avons essayé de faire à la faveur d'une collaboration complète et totale, qui ira au-delà des problèmes de terrorisme. Mon homologue marocain comme mes homologues tunisien et algérien ont également évoqué la question des filières d'immigration clandestine.

Il y a une nouveauté : les pays du Maghreb ne sont plus seulement des pays d'émigration car ils accueillent désormais une immigration en provenance notamment d'Afrique noire. Ils nous ont été demandé notre collaboration ; une collaboration que la France est d'autant plus encline à leur donner que l'on n'assurera pas l'« étanchéité » des aéroports de Roissy, de Marseille et d'ailleurs si les aéroports d'Alger, de Tunis ou de Rabat ne sont pas gardés ou gérés dans les mêmes conditions.

Cette collaboration est donc extrêmement utile. Nous en avons posé les bases et nous en attendons les meilleurs résultats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française).*

Données clés

Auteur : [M. Alain Joyandet](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 654

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2003